

RAPPORT D'ACTIVITE

2020

VRAC Strasbourg
Eurométropole



Table des matières

1. Le projet de VRAC Strasbourg Eurométropole	4
1.1. Présentation	4
1.2. Missions.....	5
2. L'organisation.....	7
2.1. Les groupements d'achats VRAC en 2020.....	7
2.2. Organisation opérationnelle des groupements d'achats.....	8
2.2.1. Adhésion à l'association	8
2.2.2. Les produits proposés par VRAC	8
2.2.3. La plateforme Cagette.net	12
2.2.4. Préparation et livraison des produits	13
2.2.5. Distribution.....	13
3. Les acteur.rice.s du système VRAC	14
3.1. Le rôle des adhérent.e.s et des bénévoles.....	14
3.2. Le rôle des structures associatives dans les quartiers.....	15
3.3. Le rôle des bailleurs.....	16
3.4. Les partenaires institutionnels	17
4. Les moyens de VRAC	18
4.1. Eléments financiers	18
4.1.1 Les financements mobilisés	18
4.1.2 Le compte de résultat de l'année 2020.....	20
4.1.3 Le bilan de l'année 2020.....	22
4.2. Ressources humaines	22
4.3. Locaux et équipements	23
5. Le bilan de l'année 2020	24
5.1. Chiffre d'affaires.....	24
5.2. Le nombre d'adhérent.e.s	25
5.3. Les commandes et les ventes de produits	26
5.3.1. Les commandes	26

5.3.2.	La vente de produits.....	27
5.4.	L'animation des groupements d'achats	29
5.4.1	Les animations de rue	29
5.4.2	Animations avec les écoles Reuss et du Hohberg	30
5.4.3	Les tables d'hôtes	31
5.4.4	Le livre de recettes	31
5.4.5	Autres actions en 2020.....	32
6.	Les défis relevés par VRAC en 2020	33
6.1.	Affiliation au réseau des associations VRAC.....	33
6.2.	Animation du réseau des associations VRAC	37
6.2.1.	Le séminaire à Strasbourg	37
6.2.2.	L'accompagnement de Scale Changer.....	38
6.3.	S'adapter à la situation sanitaire.....	39
6.3.1.	Le réseau de solidarité pendant le confinement.....	39
6.3.2.	L'adaptation des distributions.....	39
6.3.3.	Les bons DGCS	41
7.	Les perspectives 2021.....	42
7.1.	La logistique.....	42
7.2.	Les nouveaux groupements (CSC HautePierre, VRAC Université)	42
7.3.	Consolidation des 8 groupements déjà existants	43

1. Le projet de VRAC Strasbourg Eurométropole

1.1. Présentation

L'acronyme « VRAC » signifie « **vers un réseau d'achats en commun** » et fait référence au projet de l'association : favoriser le développement de **groupements d'achats de produits de qualité** (c'est-à-dire sains, écologiques, issus de l'agriculture locale et biologique) dans les **quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) situés sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg.**

Son projet est orienté vers **l'accès du plus grand nombre à des produits de consommation courante de qualité, et ceci à prix juste.** Si les prix des produits choisis par VRAC peuvent être considérés comme raisonnables, c'est grâce à :

- **L'achat en grande quantité** permettant de baisser le prix unitaire ;
- La réduction des coûts intermédiaires en privilégiant les **circuits courts** ;
- La réduction des coûts superflus grâce à la **limitation des emballages** ;
- La **vente à prix coûtant** (sans marge pour l'association) pour les habitant.e.s des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

VRAC permet ainsi aux habitant.e.s des quartiers prioritaires de s'inscrire dans un **mode de consommation digne et durable, reposant sur le collectif, la capacité à agir et les dynamiques locales.**

VRAC Strasbourg Eurométropole a été créée en mai 2016, suite à la rencontre entre Emma Krebs – future coordinatrice de VRAC Strasbourg, Boris Tavernier – fondateur de VRAC Lyon et Marc Philibert – Directeur de l'ARES. L'association fut rapidement soutenue par l'Eurométropole de Strasbourg et les bailleurs. VRAC Strasbourg fait aujourd'hui partie du **réseau VRAC National et est la 2^{nde} antenne VRAC locale à avoir été créée après la naissance de l'association historique lyonnaise en 2013.**

1.2. Missions

VRAC s'inscrit dans la **lutte contre les inégalités de consommation** vis-à-vis de l'alimentation et de la santé. Ses missions reposent sur **4 piliers** faisant aussi référence aux 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) développés par l'ONU.

Les 17 Objectifs de Développement Durable, source : <https://www.globalgoals.org/>:



Nos 4 piliers :

ECONOMIQUE

- S'inscrire dans la lutte contre la précarité alimentaire
- Permettre l'achat de produits issus de l'agriculture biologique et locale à prix accessibles

SOCIAL

- Favoriser le développement de la cohésion sociale et la coopération au sein des quartiers prioritaires
- Accompagner les groupements d'achats vers leur autonomisation

PROMOTION DE LA SANTÉ

- Participer à la lutte contre le diabète et l'obésité
- Influencer positivement sur les déterminants de santé liés à des facteurs individuels, sociaux, économiques et environnementaux

ENVIRONNEMENTAL

- Réduire la production de déchets en limitant les emballages
- Privilégier les circuits courts et les produits écologiques au détriment des productions polluantes

Nos 4 piliers répondent ensemble aux 8 ODD suivants :



Valeurs

Les **valeurs de l'association**, partagées par les salarié.e.s, les adhérent.e.s et les partenaires, sont elles aussi au cœur des missions menées sur le territoire de l'agglomération strasbourgeoise :

QUALITE & DEMOCRATIE ALIMENTAIRE

VRAC propose une alternative à un système alimentaire inégalitaire où « qualité » rime trop souvent avec « gros budget » et où pour certain.e.s, le choix n'existe pas. En rendant accessibles à ses adhérents – sur le plan géographique, économique et culturel – des produits de qualité, biologiques et/ou locaux, l'association œuvre pour une démocratie alimentaire où les mangeur.se.s ont le droit de choisir, et reprennent le pouvoir sur leur alimentation !

COOPERATION & EMANCIPATION

Le projet VRAC fonctionne grâce à l'implication des adhérent.e.s dans le fonctionnement de leur groupement d'achats. Il s'inscrit dans une démarche émancipatrice et se reconnaît dans les valeurs d'éducation populaire en proposant à chacun.e de se réapproprier ses choix de consommation.

SOLIDARITE & JUSTICE SOCIALE

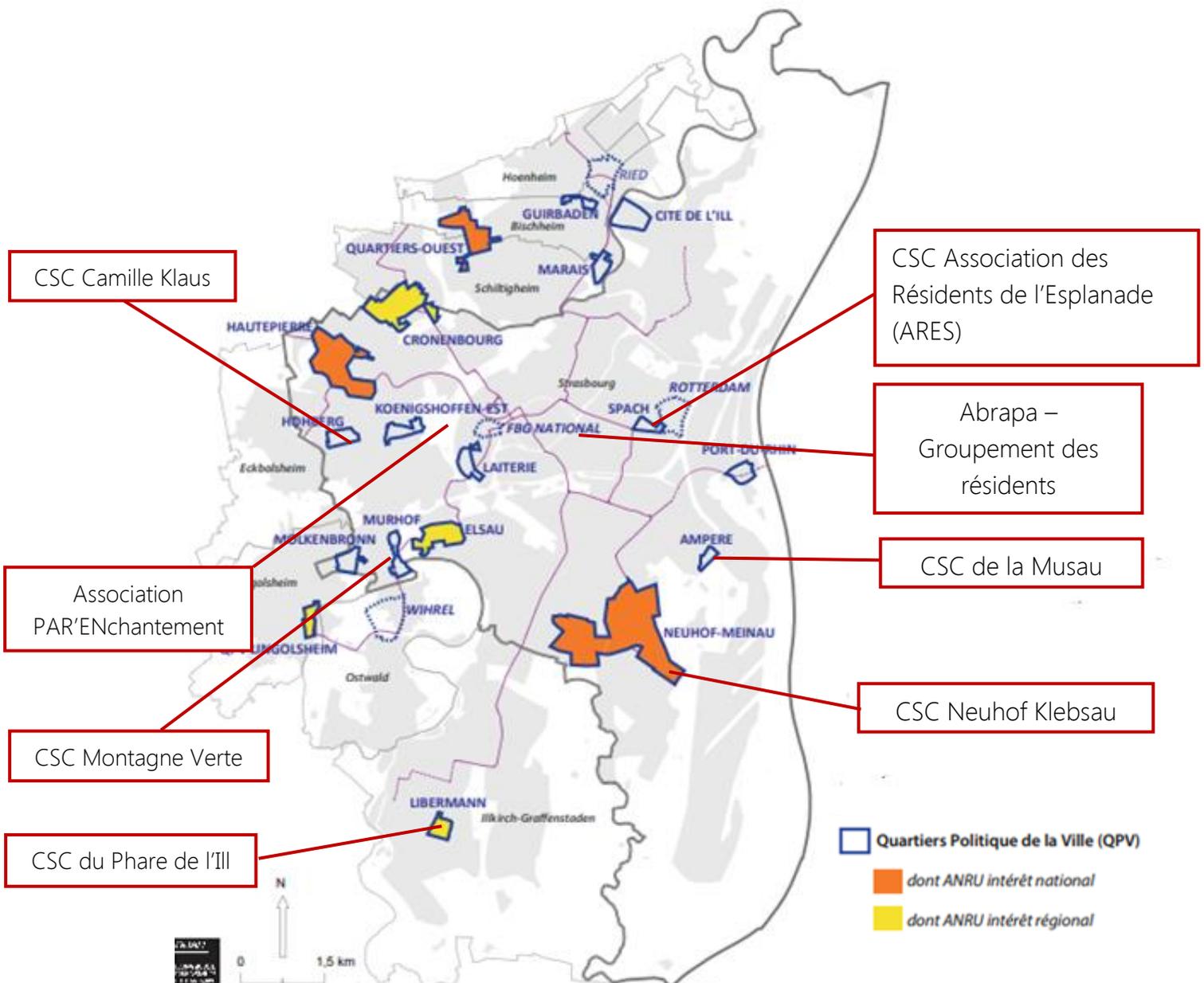
En rendant financièrement accessibles des produits sains et de qualité tout en rémunérant à juste prix les producteur.rice.s, VRAC œuvre pour compenser les inégalités socio-économiques et renforcer les solidarités collectives.

2. L'organisation

2.1. Les groupements d'achats VRAC en 2020

En 2020, l'association coordonne le fonctionnement de **8 groupements d'achats** sur le territoire de l'agglomération strasbourgeoise, dont **1 autonome**, le groupement d'achat de la Montagne Verte. **6** d'entre eux sont des **centres socio-culturels**, partenaires essentiels au développement et à la pérennité de l'association sur le territoire eurométropolitain.

Crédit photo : DUAH/GCT/B.Soulet



2.2. Organisation opérationnelle des groupements d'achats

2.2.1. Adhésion à l'association

Depuis sa création, l'association a fait le choix de proposer **une adhésion à partir de 1 € prix libre**. Ce fonctionnement a pour but de **ne pas exclure les foyers les moins favorisés** avec un une adhésion trop élevée, mais de laisser le choix à tous, en fonction de ses moyens, de soutenir l'association.

Ainsi, en plus des habitant.e.s des quartiers où sont implantés les groupements d'achats VRAC, des personnes issues de quartiers extérieurs ou du centre-ville se rendent dans les points de distribution. Cela permet une rencontre entre des publics qui se croisent rarement. Les distributions sont alors de vrais lieux de **socialisation** et de **mixité sociale** où des gens d'horizons divers se croisent et échangent.

Cependant, le Conseil d'Administration propose de changer le fonctionnement de l'adhésion à partir de 2022 en fixant un prix minimum de 1€ pour **les habitants des quartiers prioritaires et pour les foyers aux revenus modestes (minimas sociaux, foyers non imposables, étudiants boursiers...), personnes en situation de handicap, familles monoparentales et personnes isolées** et un prix de 20 € minimum pour tout habitant extérieur au quartier et n'étant pas dans une des situations énoncées ci-dessus. L'objectif de cette adhésion différenciée est de favoriser l'accès aux personnes en situation de précarité, et donc d'éviter une potentielle gentrification des groupements. Aussi, nous pourrions mieux connaître les adhérents de l'association afin de savoir dans quel groupement il est nécessaire de renforcer les actions de communication et sensibilisation auprès des habitants du quartier. Enfin, l'adhésion fonctionnerait aussi désormais par année civile (de janvier à janvier) au lieu d'un fonctionnement par année scolaire (de septembre à septembre). L'objectif est d'améliorer le suivi des adhésions aussi bien par les adhérents que par les bénévoles et salariés de l'association.

2.2.2. Les produits proposés par VRAC

Chaque mois, VRAC propose à ses adhérent.e.s une soixantaine de références de produits. Notre catalogue est majoritairement **biologique et/ou local, non-transformé et majoritairement approvisionné en circuits courts**, afin de favoriser d'une manière générale des démarches durables sur le plan social et environnemental.

De plus, VRAC privilégie des **partenariats durables** avec les fournisseurs et producteurs, pour assurer leur pérennité sur le long-terme.



Carte des producteurs et fournisseurs de VRAC Strasbourg en 2020

2.2.2.1. La constitution du catalogue

VRAC est en constante recherche de nouvelles références, sauf lors de la crise sanitaire où nous nous sommes concentrés sur les produits déjà existants afin de faciliter la gestion des commandes et des stocks.

En temps normal, la recherche de nouveaux produits passe par :

- La recherche de fournisseurs

VRAC assure une mission de veille et de « démarchage » auprès de potentiels fournisseur.trice.s en **biens et produits de consommation courante**. L'objectif premier est d'établir un partenariat commercial, mais il s'agit également d'expliquer le projet associatif qui sous-tend l'activité. Nous sommes aussi réciproquement contactés par des producteurs.trices informés de notre projet associatif et intéressés pour nous vendre leurs produits.



Fabrication artisanale de l'huile d'olive biologique vendue par VRAC, à Flix en Espagne.

Pour choisir ses producteur.rice.s, VRAC prend en compte le prix des produits, les **besoins identifiés des foyers**, ainsi que la compatibilité entre les **valeurs éthiques** recherchées par l'association et celles défendues par le.la producteur.rice.

- **La demande des habitant.e.s**

VRAC est également à l'écoute de ses adhérent.e.s pour chercher de nouveaux produits dont ils.elles auraient besoin. Ainsi, lorsque nous avons repéré un nouveau produit, nous sollicitons l'avis des habitants. De leur côté, ils peuvent aussi nous proposer des produits, dont nous évaluons la pertinence par le biais de sondages.

Décembre 2019, nous avons par exemple lancé une enquête auprès des adhérent.e.s afin de connaître leurs besoins sur les produits proposés par VRAC. Malheureusement, l'association a dû cesser de proposer de nouveaux produits en 2020 suite à la crise sanitaire, afin de faciliter la préparation des commandes.

2.2.2.2. La composition du catalogue

- **Des produits alimentaires en vrac :**

- Huile d'olive bio d'un petit producteur de Catalogne : [Oliflix](#), Espagne
- Œufs plein air locaux : [Ferme GAEC de la Bruce](#), Alsace
- Les pâtes bio (spaghetti, fusilli, penne, farfale) blanches ou semi-complètes d'un producteur italien : [Iris](#), Italie
- Farine de blé, farine de blé semi complète et farine d'épeautre bio d'un petit producteur bas-rhinois : [Rémi Jung](#), Alsace
- Flocons d'avoine bio : [Rémi Jung](#), Alsace
- Sucre blond de canne bio : [Destination bio](#)
- Fruits secs bio : dattes, raisins et amandes : [Agrosourcing](#)
- Riz rond semi complet bio : Italie

- Légumineuses bio : pois cassés, lentilles, haricots blancs et pois chiches : [Ferme de Chassagne](#), Charentes
- **Épicerie :**
 - Miels d'un apiculteur situé à Illkirch : [Rucher de l'III](#), Alsace
 - Purées de tomate bio d'une coopérative italienne : [Iris](#), Italie
 - Pâtes au 3 œufs d'un producteur alsacien : [Valfleuri](#), Alsace
 - Cafés bio et équitables d'un producteur alsacien : [Sati](#)
 - Thés (vert et noir) bio et équitables : Destination bio
 - Cacao en poudre Bio : [Destination bio](#)
 - Jus de fruits (pomme, pomme bio, pomme pétillant, orange bio, poire) : [Sautter](#), Alsace
 - Lait entier et demi-écrémé bio : [Schwarzwaldmilch](#), Allemagne
 -
- **Produits d'hygiène et soin du corps :**
 - Shampoing / gel douche bio et certifiés Ecocert : [Ce' Bio](#)
 - Savons (lait d'ânesse, miel, sauge) bio et certifiés Nature & Progrès d'un producteur haut-rhinois : [Argasol du Val d'argent](#), Alsace
- **Produits d'entretien de la maison :**
 - Liquide vaisselle bio : [Harmonie Verte](#)
 - Lessive écologique et assouplissant : [L'Artisan savonnier](#)
 - Nettoyant multi-usages bio : [L'Artisan savonnier](#)
- **Produits frais :**
 - Pommes de terre, ail, oignons, échalotes : [Ilot de la Meinau](#), Alsace
 - Pommes bio : [Ferme Burger](#), Alsace
 - Agrumes (citron et oranges) en hiver : [Saveur Jardin](#), Italie



2.2.2.3. Le prix

Depuis sa création, l'association VRAC ne prend aucune marge sur les produits achetés. De plus, l'**achat en grande quantité** (par palettes) et **en gros** (diminution des emballages), ainsi que les promotions, nous permettent de proposer la majorité de nos produits **en vrac** et à des prix accessibles. Les adhérent.e.s peuvent ainsi venir avec leurs **propres contenants et récipients**.

Les produits du catalogue VRAC sont **moins chers que les produits biologiques présents dans la grande distribution et les magasins biologiques spécialisés** mais restent toutefois supérieurs aux prix pratiqués par les discounters, dont la qualité et la durabilité est moindre.

2.2.3. La plateforme Cagette.net

En 2020, l'association VRAC s'est associée à [ALILO](#) (développeur de logiciels libres soutenant les circuits courts) pour mettre en place **une plateforme de commande : [Cagette.net](#)**.

L'acteur ALILO a été identifié à la suite d'une Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) réalisée par l'entreprise [Simplon](#) et les travaux sur la plateforme ont été financés en grande partie grâce à la FFE ([Fondation la France s'Engage](#)).



Depuis février 2020, les adhérent.e.s de VRAC peuvent ainsi **commander de chez eux via un compte personnel**. Cette possibilité a permis d'apporter plus de flexibilité pour les adhérents et d'optimiser la gestion logistique des stocks et commandes pour l'association.

En 2020, cet outil a permis également le développement de VRAC et **le changement d'échelle**. Déjà utilisé par VRAC Bordeaux, la plateforme a été progressivement mise à disposition de l'ensemble du réseau et est désormais utilisée par toutes les antennes.

Grâce au suivi et au travail en collaboration avec ALILO, **de nouvelles fonctionnalités ont été développées** en 2020 pour **améliorer la prise en main et corriger certaines erreurs** : production de statistiques, observation des commandes en cours non validées, etc. L'utilisation de la plateforme a été d'autant plus plébiscitée qu'elle a **facilité l'adaptation à la crise sanitaire** avec la mise en place de créneaux de récupération des commandes.

2.2.4. Préparation et livraison des produits

Après centralisation et transmission des commandes aux producteur.rice.s concerné.e.s, **l'Association VRAC et ses bénévoles prépare et livre dans les 8 points de distribution les commandes en quantité exacte** (sauf pour Abrapa dont la distribution est sur place). La préparation des commandes a lieu au local du 11 rue Saint Guillaume, lors des journées appelées « **Grand Dispatch** » : environ une dizaine de bénévoles viennent aider l'équipe salariée à peser et répartir les produits. Le midi, tout le monde se retrouve autour d'un repas partagé : c'est un moment d'échanges apprécié de tous.tes !

Afin de fournir la totalité des groupements en respectant les contraintes liées à la livraison **l'équipe VRAC va commencer à en place des restrictions** au niveau des quantités (ex : 5 litres d'huile d'olive par foyer et par commande). Le respect de ces quantités permet aussi de maintenir de la convivialité au sein du groupement le jour de la distribution.

2.2.5. Distribution

La distribution des produits a lieu entre 10 jours et **deux semaines après la prise de commande** et se déroule le plus souvent sur une demi-journée (2 à 4 heures).

Avant la distribution, l'équipe VRAC et les bénévoles créent une sorte **d'épicerie éphémère** en déchargeant et installant les produits dans les lieux de distribution.

Après l'installation, les adhérent.e.s arrivent pour récupérer leur commande. Muni.e.s de leurs contenants et de leur bon de commande, ils/elles récupèrent leurs produits, majoritairement proposés en vrac, avant de passer en caisse.

3. Les acteur.rice.s du système VRAC

3.1. Le rôle des adhérent.e.s et des bénévoles

En amont de la mise en place des groupements d'achats, nous rencontrons les habitant.e.s dans les différents quartiers concernés pour leur **présenter le projet** et **identifier avec eux leurs besoins et leurs attentes, leurs idées** sur le mode de fonctionnement des groupements d'achats, etc. Ces rencontres sont co-organisées avec les différent.e.s partenaires.

Les habitant.e.s participent aussi à la **commande et à la distribution**. Leur implication dans le groupement est primordiale. **VRAC développe des groupements d'achats pour les habitants et par les habitants. La participation des adhérents est indispensable au bon fonctionnement du projet. Encore cette année, leur implication malgré le contexte a permis de maintenir la majorité des distributions.**

Tout au long de l'année 2020 et dans un contexte peu favorable à la création de liens sociaux, VRAC a réussi à maintenir la mobilisation d'adhérents - bénévoles. Ils.elles peuvent assurer **différentes missions** au sein de leur groupement :

- **Participation au Grand Dispatch (répartition des produits) et livraisons** avec l'équipe salariée de l'association ;
- **Préparation de la distribution :**
 - Mise en place de l'épicerie éphémère : organisation de la salle, installation des produits sur les tables, etc. ;
 - Préparation des commandes : pesée et conditionnement provisoire des produits en vrac, etc. ;
 - Participation à la distribution : accueil et accompagnement des adhérent.e.s lors de la récupération de leurs commandes, rangement de la salle.
- **Participation à des ateliers cuisine, dégustations, sorties chez les producteur.rice.s, rencontres avec les partenaires, et autres animations** organisées par VRAC.

La participation d'adhérent.e.s endossant le rôle de bénévoles est indispensable au bon déroulement des commandes, distributions et animations, notamment face au nombre croissant d'adhésions. Cette démarche fait partie **intégrante du projet VRAC dont l'un des piliers repose sur les notions de « Coopération et Emancipation »**. Il s'agit **d'accompagner les habitants des quartiers prioritaires à se réapproprier leur mode de consommation** et de mettre en place des lieux et événements de coopération et d'autonomisation, autour des enjeux

d'accessibilité alimentaire, de santé et d'alimentation durable. Le bénévolat devient dès lors un vecteur de lien social et de lutte contre l'isolement.

Les adhéren.te.s participent aussi **à la gouvernance de l'association**. En intégrant le Conseil d'Administration ou le bureau, ils prennent part aux décisions importantes de l'association et définissent sa stratégie !

L

3.2. Le rôle des structures associatives dans les quartiers

Le projet VRAC mobilise un ensemble de partenaires qui mettent à disposition des **moyens humains, techniques et financiers**.

Les structures spécialisées dans l'éducation populaire et implantées dans les quartiers, comme les Centres Sociaux, les associations (micro-crèche d'insertion PAR'Enchantement), sont les partenaires privilégiées de l'association et accueillent majoritairement les groupements d'achats.

Au lancement du projet, ces dernières ont joué un rôle de **facilitatrices**, en permettant à VRAC de rencontrer les habitant.e.s. potentiellement intéress.é.e.s par l'initiative lors d'ateliers de cuisine, santé ou nutrition.

Au-delà de ce rôle d'intermédiaire entre l'association et les usager.e.s, ces structures sont **parties prenantes du projet** : elles gèrent les prises de commande et participent au temps de distributions organisées dans leurs locaux. Elles parlent aussi du projet VRAC et transmettent toutes les informations nécessaires à leurs adhérent.e.s.

Enfin, elles contribuent véritablement à **l'amélioration continue du projet** par la mise en place d'animations conjointes avec VRAC : ateliers cuisine, élaboration d'outils, apport de conseils pour la consolidation du projet, etc.

Les structures d'accueil des groupements et partenaires de terrain



Cependant, les partenariats associatifs ne se résument pas aux endroits où nous tenons des permanences : nous entretenons aussi des liens avec des crèches comme La clé des champs ou [La Maisonelle](#), organisons des animations avec [PRECCOSS](#) (service de prise en charge des enfants et adolescents en surpoids) de la Ville de Strasbourg, [Les Petits Débrouillards](#) (association d'éducation populaire) ...

3.3. Le rôle des bailleurs

Le projet VRAC est soutenu par les bailleurs depuis l'origine par les bailleurs [OPHEA](#) et [Habitation Moderne](#). Au-delà de la distribution de produits de qualité, l'association s'engage, avec les bailleurs, à créer de nouveaux espaces de socialisation et à lutter contre la précarité. En 2020, 14 bons d'achats d'une valeur de 50 euros ont ainsi été édités par Habitation Moderne pour permettre à 14 nouveaux foyers d'accéder aux produits du VRAC, et de connaître notre structure.



En 2020, un nouveau contact a été établi avec un autre bailleur strasbourgeois : [CDC Habitat](#). Ce nouveau partenariat permettra en 2021 de développer nos interventions auprès

de leurs locataires, notamment à la Montagne Verte et au Neuhof. Des dégustations et animations seront prévu.

En 2021 et 2022, nous souhaitons nous rapprocher de leurs agents et équipes de proximité : ils pourront être un merveilleux relais pour accompagner l'implantation du projet dans les quartiers, et assurer la transmission d'informations auprès des locataires via la communication et l'affichage d'informations dans les allées. Les personnels de proximité des bailleurs sociaux sont de véritables personnes ressources, dans la mesure où ils.elles sont présents quotidiennement. Grâce à leur mobilisation, le message sera transmis de manière efficace auprès des locataires.

3.4. Les partenaires institutionnels

Dès le lancement du projet VRAC, les **élu.e.s des territoires concernés par la démarche** ont été associé.e.s. Les **représentant.e.s de l'Etat** ont également été contacté.e.s et/ou rencontré.e.s (délégué.e.s du Préfet, élu.e.s ESS et politique de la ville, etc...). Les élus et équipes salariés de la Ville de Strasbourg et l'Eurométropole sont d'un grand soutien aussi bien financièrement que pour gagner en visibilité dans les quartiers et participer à de nouveaux projets.

Cette année, nous avons notamment :

- Rencontré la préfère Josiane Chevalier à Montagne Verte pour parler des bons alimentaires
- Participé aux [Ateliers Territoriaux de Partenaires \(ATP\)](#) sur le quartier Ampère-Musau
- Participé aux réunions des acteurs de l'éducation à l'environnement
- Participé à la réunion de l'Appel à Projet Quartiers fertiles de [l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine](#) (ANRU)

C'est grâce à ce réseau que nous avons également rencontré une délégation de chercheurs et de porteurs d'initiatives allemand venus à Strasbourg pour découvrir de nouveaux projets alimentaires.

4. Les moyens de VRAC

4.1. Eléments financiers

4.1.1 Les financements mobilisés

En 2020, VRAC Strasbourg a bénéficié du soutien des financeurs suivants :

Région Grand Est

15 758 €

Fond Social Européen 11 026 €

Aide à l'emploi associatif 3000 €

AMI « Vie associative et dialogue citoyen »
1732 €

Ville de Strasbourg et Eurométropole

19 600 €

10 000 € CPO / ESS

1 100 € Atelier Santé Ville

2 500 € Fond d'urgence « Quartier
Solidaire »

ANCT – Politique de la Ville
6000 €

Direction Départementale Déléguée de la Cohésion Sociale

Fond de Développement pour la Vie
Associative

4 800 €

Etat – Activité Partielle

2656 €

Fondation de France

7 882 €

Fondation MACIF

10 000€

Habitation Moderne

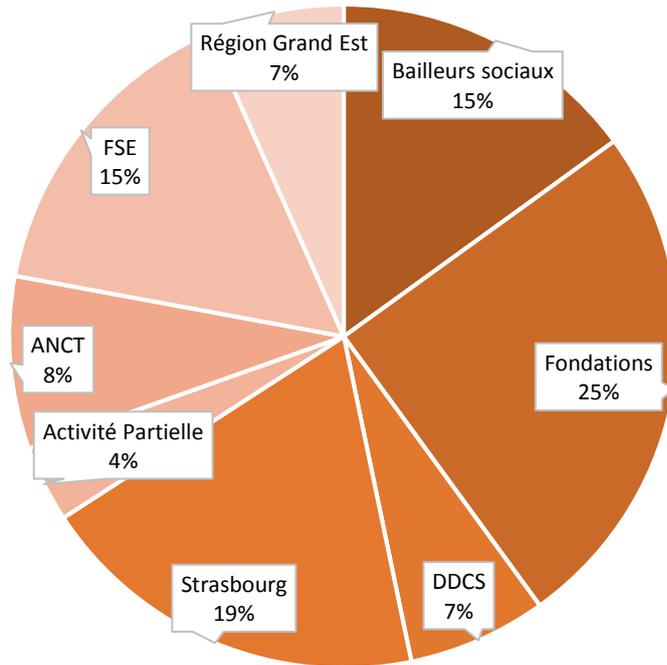
5700 €

OPHEA

5 000 €

Financements 2020

- Bailleurs sociaux
- Fondations
- DDCS
- Strasbourg
- Activité Partielle
- ANCT
- FSE
- Région Grand Est

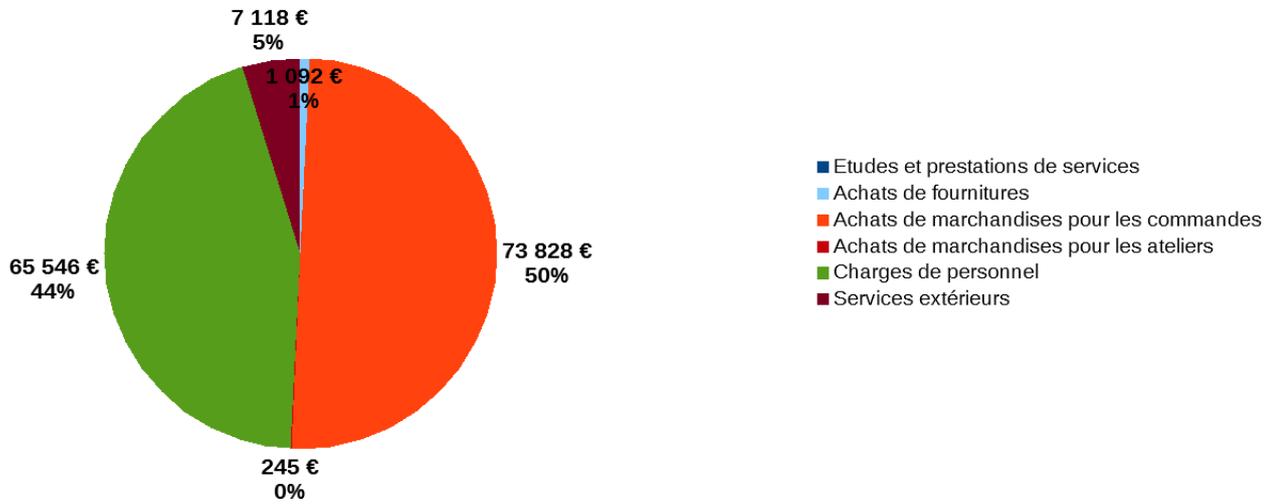


4.1.2 Le compte de résultat de l'année 2020

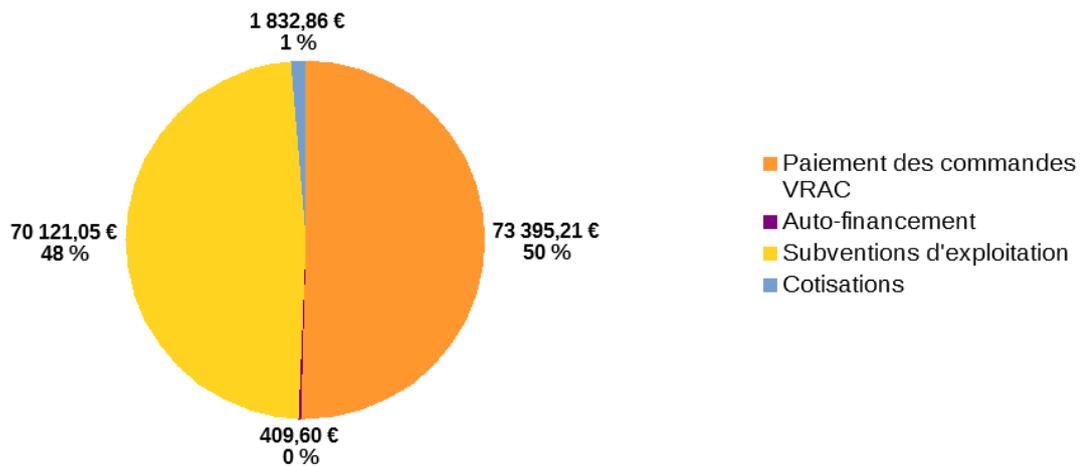
CHARGES	Exercice Au 31/12/20	Exercice Au 31/12/19	PRODUITS	Exercice Au 31/12/20	Exercice Au 31/12/19
Achats	75 022,56 €	99 374,81 €	Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	73 804,81 €	90 758,99 €
Achats d'études et de prestations de services	0,00 €	0,00 €	Paiement-réception des commandes VRAC	73 395,21 €	88 203,02 €
Achats non stockés de matières et de fournitures			Produits des activités		
Achat table d'hôtes	0,00 €	836,07 €	Buffet	0,00 €	675,00 €
Achat animations/buffet	172,73 €	314,77 €	Animations et ateliers	70,00 €	648,97 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	918,85 €	2 421,82 €	Table d'hôtes	339,60 €	1 232,00 €
Autres fournitures	0,00 €	800,00 €			
Achats de marchandises					
Achats commande VRAC	73 827,61 €	90 478,83 €			
Achats ateliers et animations	107,84 €	526,81 €			
Buffet / concours	136,88 €	246,87 €			
Variation de stocks	-141,35 €	3 749,64 €			
Services extérieurs	5 498,34 €	4 167,16 €	Subventions d'exploitation	70 121,05 €	67 393,34 €
Sous-traitance	700,31 €	0,00 €	Ville de Strasbourg	11 100,00 €	10 500,00 €
Location de véhicule	2 538,36 €	1 909,42 €	Fondation MACIF	10 000,00 €	0,00 €
Assurance	111,67 €	109,74 €	FSE	9 026,91 €	0,00 €
Location de locaux	2 148,00 €	2 148,00 €	Fondation de France	7 822,22 €	15 300,00 €
Entretien et réparations	0,00 €	0,00 €	DDGFIP	5 834,42 €	0,00 €
Documentation	0,00 €	0,00 €	Habitation Moderne	5 700,00 €	8 000,00 €
Autres services extérieurs	1 619,52 €	1 478,56 €	Ophea	5 000,00 €	8 000,00 €
Publicité	0,00 €	104,00 €	FDVA	4 800,00 €	2 000,00 €
Déplacements, missions, réception	382,43 €	396,24 €	Région Grand Est	4 732,50 €	5 000,00 €
Frais postaux et de télécommunications	655,97 €	512,08 €	ASP - Services civiques	4 050,00 €	1 393,34 €
Services bancaires, autres	581,12 €	408,95 €	Autre	2 000,00 €	17 200,00 €
Autres		57,29 €	Dons	55,00 €	0,00 €
Charges de personnel	65 545,63 €	63 411,85 €			
Rémunération des personnels	45 570,25 €	35 698,35 €			
Charges sociales	15 550,46 €	22 259,00 €			
Rémunération des vol. en service civique	1 776,60 €	1 401,00 €			
Autres charges de personnel	620,00 €	2 639,50 €			
Formation	960,00 €	850,00 €			
OPCO	401,00 €	564,00 €			
Santé au travail	439,44 €	0,00 €			
Convention Collective	157,50 €	0,00 €			
Mutuelle	70,38 €	0,00 €			
Autres charges de gestion courantes	0,00 €	0,00 €	Cotisations	1 832,86 €	2 310,11 €
Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	Produits financiers	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES CHARGES	147 686,05 €	168 432,38 €	TOTAL DES PRODUITS	145 758,72 €	160 462,44 €
Bénéfices			Déficits	1 927,33 €	7 969,94 €
TOTAL DES CHARGES	147 686,05 €		TOTAL DES PRODUITS	147 686,05 €	
Emplois des contributions volontaires en nature	26 800,00 €	26 800,00 €	Contributions volontaires en nature	26 800,00 €	26 800,00 €
Personnel bénévole	19 400,00 €	19 400,00 €	Bénévolat	19 400,00 €	19 400,00 €
Mise à disposition gratuite	7 400,00 €	7 400,00 €	Prestations en nature	7 400,00 €	7 400,00 €
Secours en nature	0,00 €	0,00 €	Dons en nature	0,00 €	0,00 €

-1 927,33 € -7 969,94 €

Répartition des dépenses de VRAC en 2020 - 147 686,05 €



Répartition des recettes de VRAC en 2020 - 145 758,72 €



4.1.3 Le bilan de l'année 2020

ACTIF		Valeurs nettes Au 31/12/20	Valeurs nettes Au 31/12/19	PASSIF		Valeurs nettes Au 31/12/20	Valeurs nettes Au 31/12/19
Immobilisations		0,00 €	0,00 €	Capitaux propres		12 773,77 €	14 701,10 €
				Report à nouveau		14 701,10 €	22 671,04 €
Stock et en-cours		2 569,35 €	2 428,71 €	Résultat du 31/12/20		-1 927,33 €	-7 969,94 €
				Fond associatif		0,00 €	0,00 €
Créances		200,00 €	7 471,62 €				
Clients et comptes rattachés	200,00 €			Dettes		8 362,36 €	13 116,91 €
Autres	0,00 €			Fournisseurs et comptes rattachés	8 362,36 €		
				Tiers et charges			
Disponibilités		29 019,40 €	17 458,20 €				
Caisse		113,73 €	347,81 €				
Charges constatées d'avance		113,65 €	111,67 €	Produits constatés d'avance		10 880,00 €	0,00 €
TOTAL ACTIF		32 016,13 €	27 818,01 €	TOTAL PASSIF		32 016,13 €	27 818,01 €

4.2. Ressources humaines

Equipe salariée :

- Emma KREBS : coordinatrice puis directrice depuis la création de l'association jusqu'août 2020
- Marion CARTIGNY : animatrice alimentation durable depuis début 2019 jusqu'à décembre 2020
- Jamila AIT OUARAB : chargée de mission d'août 2018 jusqu'à mars 2021
- Léa LECLABART : coordinatrice depuis août 2020

Services civiques :

- Zeinabou SEYNI KIMBA : de janvier à juillet 2020
- Léa LECLABART : de décembre 2019 à juillet 2020

4.3. Locaux et équipements

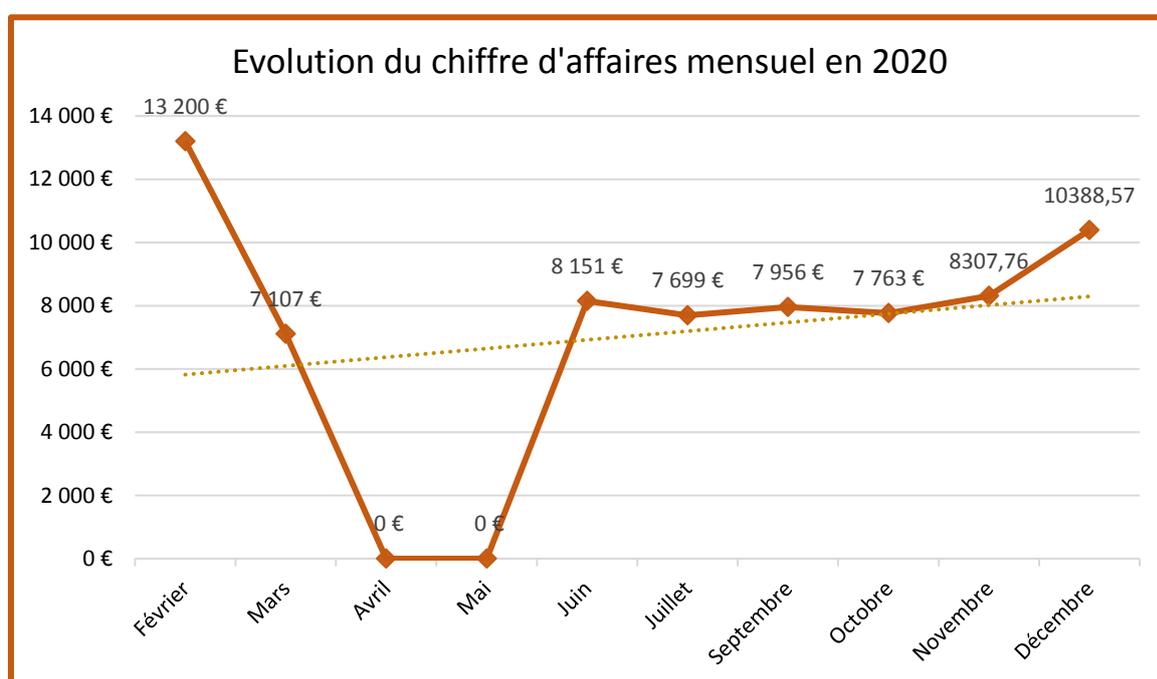
- **Bureau de l'équipe et local de stockage**

Le bureau de l'équipe salariée est toujours situé au 11 rue Saint-Guillaume, dans la résidence Abrapa située au quartier Krutenau, en plein centre-ville de Strasbourg. Nous avons accès à un bureau de 12m² environ et un local de stockage de 11m². Plusieurs jours par mois, deux grandes pièces jouxtant le local, ainsi que la cuisine, nous sont mises à disposition lors de la réalisation du Grand Dispatch, mais aussi pour partager des repas et préparer nos animations cuisine.

Ces locaux ont permis à VRAC de se développer dans de meilleures conditions qu'auparavant. Malheureusement, même s'il est de plain-pied, **il ne permet pas l'utilisation de matériel de manutention** et l'espace de stockage est trop petit pour nous continuer à nous développer. Notre nouvel objectif est de trouver un endroit plus favorable à notre activité, plus proche de nos groupements d'achats - majoritairement éloignés du centre-ville - et pour gagner en praticité lors des livraisons.

5. Le bilan de l'année 2020

5.1. Chiffre d'affaires



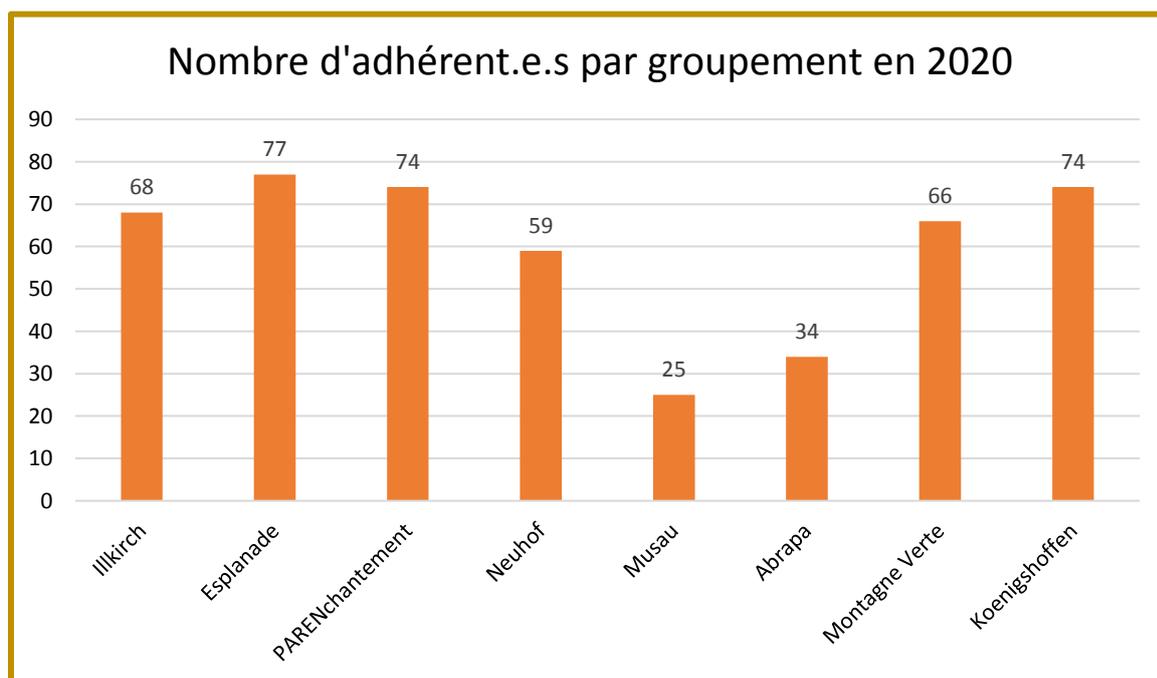
Nous pouvons constater que le chiffre d'affaires n'a en 2020 jamais été aussi élevé qu'au moins de janvier. Ceci peut s'expliquer par plusieurs raisons :

- Le moins grand nombre de produits disponibles sur le catalogue pour simplifier la préparation des commandes lors de la crise sanitaire
- Le mois de février est en général le mois qui enregistre le plus grand nombre de commandes suite à l'arrêt des permanences au mois de janvier
- Certains adhérents ont souhaité ne plus passer commande puisque plus fragiles face à la maladie.

5.2. Le nombre d'adhérent.e.s

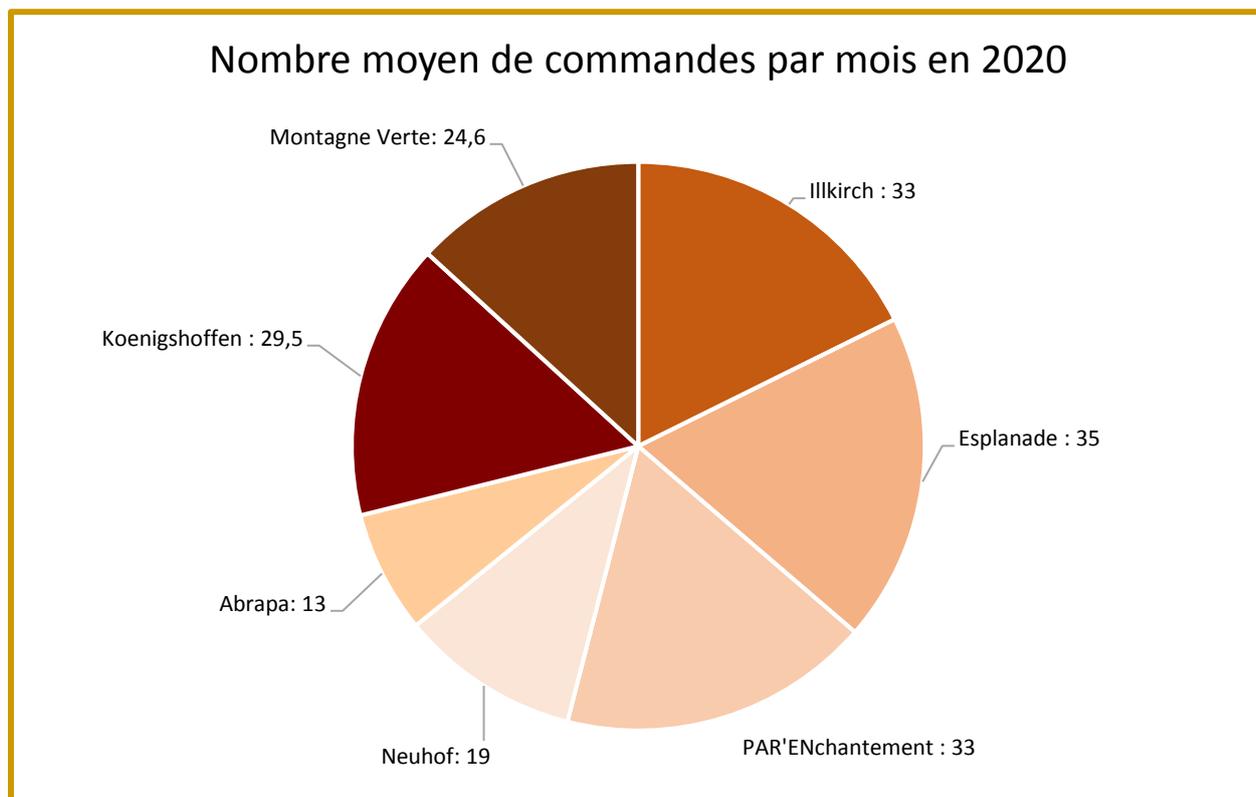
En 2020, l'association VRAC compte 477 foyers adhérents. Le nombre d'adhérents a peu progressé en 2020. Ceci s'explique par plusieurs raisons :

- L'organisation de 8 distributions au lieu de 10 originellement prévues, en raison du **contexte sanitaire**.
- La **diminution des actions de sensibilisation et de dégustations**, liée aux restrictions concernant les regroupements de plusieurs personnes. Or, ces actions sont essentielles pour faire connaître l'association et les produits.
- L'**annulation de nombreuses permanences de commandes** en présentiel et l'**arrêt de certaines activités** des centres sociaux et structures partenaires ont limité la possibilité de toucher de nouveaux publics.
- Enfin, le **risque et les appréhensions** liés à la récupération des commandes, malgré les mesures prises, ont certainement dissuadé certain.e.s adhérent.e.s de passer commande à nouveau.
- Aucun nouveau groupement n'a été créé.



5.3. Les commandes et les ventes de produits

5.3.1. Les commandes



Le nombre de commande moyenne est assez stable **dans les groupements historiques** (Illklich, Esplanade, Koenigshoffen), entre 30 et 38 commandes par mois. **La crise sanitaire n'a que peu affecté le nombre moyen de commandes à Illkirch et Esplanade, la différence s'est plus ressentie à Koenigshoffen** (une trentaine de commandes en mars 2020 puis que 17 en juillet 2020).

PAR'ENchantement est devenu, avec une moyenne mensuelle de 33 commandes, un des groupements les plus importants.

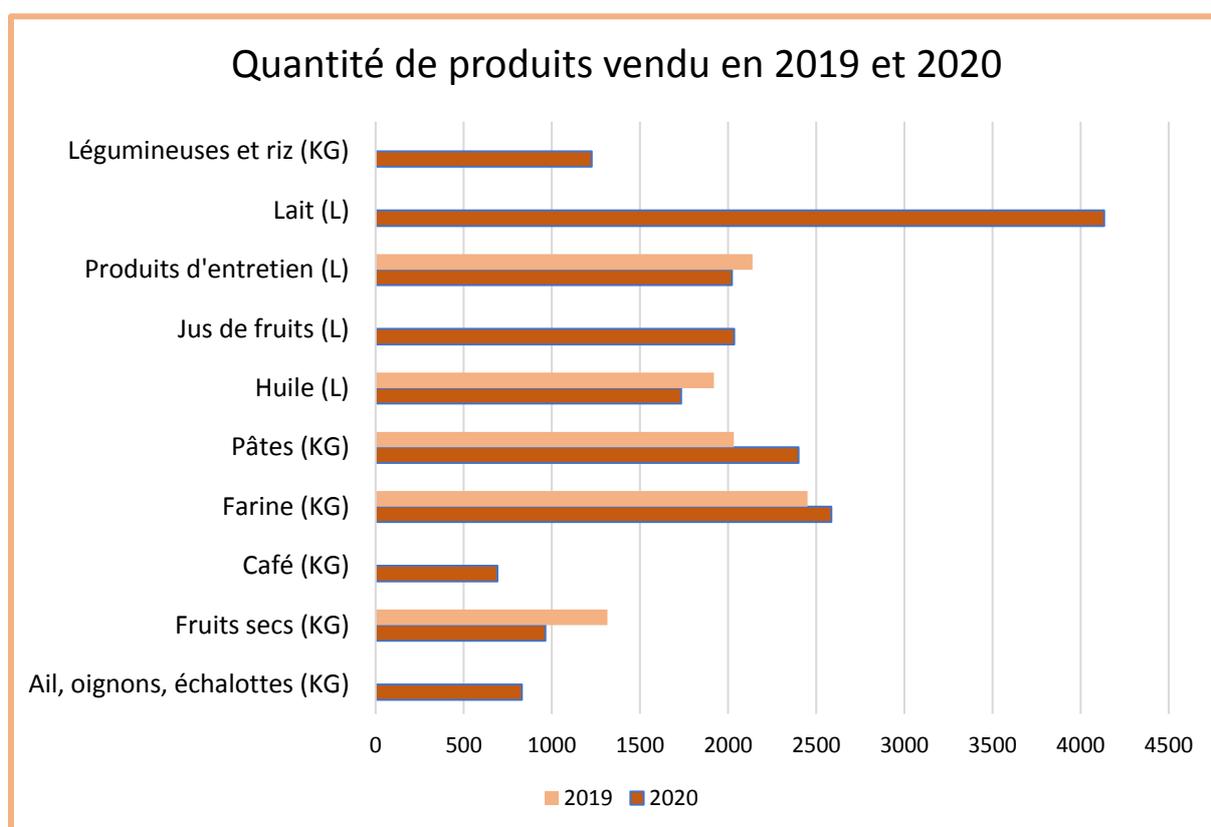
Malgré une ouverture fin 2019 et l'arrivée du confinement quelques mois plus tard, **le groupement autonome de la Montagne Verte s'est aussi correctement développé**, avec une moyenne mensuelle d'environ 25 commandes.

Le groupement de la Musau a dû fermer ses portes en raison des restrictions sanitaires. Les habitants participant à ce groupement ont été invité à se raccrocher aux groupements du Neuhof et de l'Esplanade, les plus proches géographiquement. La réouverture du groupement a pu avoir à nouveau lieu en septembre 2021 : un véritable travail de proximité doit être engagé par l'association pour mobiliser et faire venir les habitants du quartier.

Après concertation avec nos partenaires, le système habituel de précommande a été identifié comme un frein au développement du groupement d'achat dans le quartier de la Musau. Nous privilégierons donc la vente en directe au sein des locaux de la nouvelle conciergerie solidaire, qui a ouvert ses portes en 2021.

Pour conclure, en 2020, le montant du panier moyen s'élève à **43,09 euros** tout groupement confondu.

5.3.2. La vente de produits

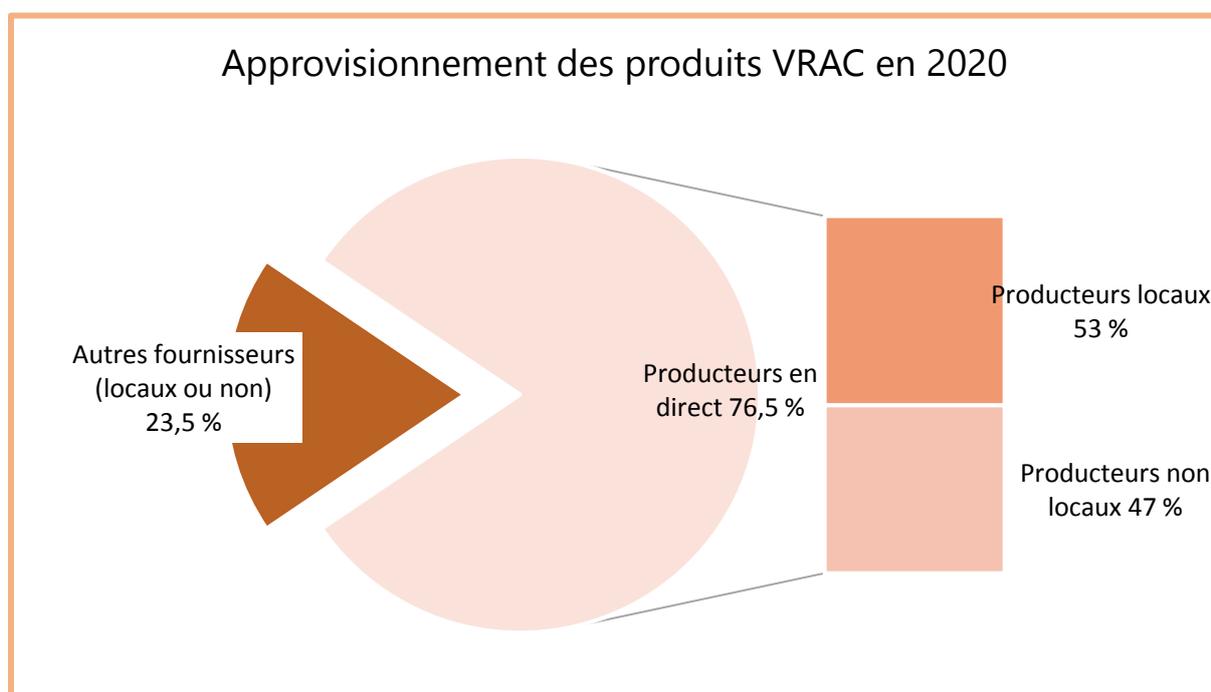
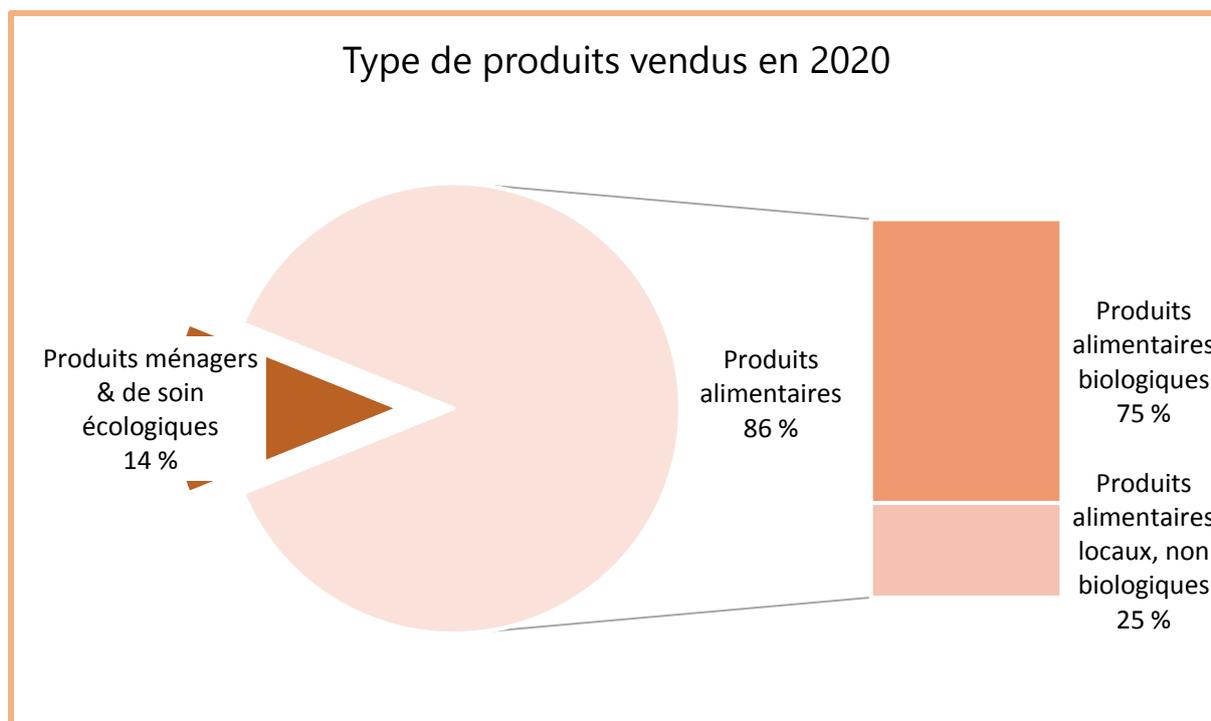


Nous pouvons constater le succès de la vente de lait. **Les œufs, locaux (Lingolsheim) et de plein air, vendus 0,14 cts l'unité, sont également un produit d'appel de l'association VRAC Strasbourg.** En 2020, environ 21 000 œufs ont ainsi été vendus.

Nous pouvons aussi devenir un engouement croissant pour la cuisine faite maison lors du confinement, par l'augmentation des commandes de pâtes et de farine. Ainsi, lors d'un sondage envoyé aux adhérents lors du confinement, plus de 60 % des répondants ont testé de nouvelles recettes pendant cette période.

Les adhérents ont en revanche commandé moins de produits d'entretien, d'huile et de fruits secs par rapport à 2019. Cette diminution est sûrement liée à **l'annulation des distributions d'avril et mai 2020**, ainsi qu'à la baisse du nombre de références proposées lors de la reprise en

juin 2020. En effet, pour respecter les restrictions sanitaires, nous n'avons pas pu proposer autant de produits qu'habituellement.



Un travail important est fait chaque année pour que l'approvisionnement se fasse directement auprès de producteur.rice.s proposant des produits de qualité (agriculture biologique, sans intrants, etc.). Parmi l'approvisionnement en direct, plus de 47% des produits proviennent de producteur.rice.s locaux, et environ 70% sont d'origine française.

L'autre partie des produits, dont l'approvisionnement local est impossible (thé, dattes, etc.) sont commandés auprès de fournisseur.trice.s (grossistes par exemple) afin de garantir un catalogue divers et varié. Parmi l'approvisionnement auprès de fournisseur.trice.s, nous favorisons au maximum les produits bio et issus du commerce équitable (thé, cacao...) !

Cette année a également été marqué par l'arrêt de la vente de levure ou des olives qui ne sont plus proposées par Antonio, le producteur d'huile.

Suite au sondage « confinements et compotes » diffusé lors du premier confinement, les adhérents ont plébiscité les pommes à croquer. Depuis, la ferme alsacienne Burger nous propose ses pommes bio hors calibre à 1,70 euros le kilo. Quel succès !

5.4. L'animation des groupements d'achats

Les animations organisées par VRAC sont destinées aux adhérent.e.s, bénévoles, mais aussi au **grand public**. Nos objectifs sont multiples : découverte du projet et des produits VRAC, rencontre des producteur.rice.s, participation aux événements solidaires dans les quartiers, information et sensibilisation concernant la santé et l'alimentation durable.

Nous avons aussi dû adapter nos animations aux restrictions sanitaires : Marion, alors animatrice salariée à VRAC, n'a pu proposer autant d'ateliers cuisine qu'en 2019. Malgré un contexte peu favorable, **plus de 45 animations ont tout de même été organisées** en 2020. L'année 2020 est également marquée par l'arrivée du triporteur fabriqué par Nils, un de nos adhérents. Il permettra à l'animateur.trice de se déplacer avec tout son matériel dans les quartiers et à l'association de gagner en visibilité !

5.4.1 Les animations de rue



En 2020, la cuisine de rue n'était pas au rendez-vous... Nous avons donc remplacé les ateliers cuisine par d'autres animations autour des produits VRAC et de la protection environnementale : l'importance de la pollinisation, le jardinage, le danger du plastique, etc...

A l'occasion de ces ateliers, nous avons pu rencontrer de nouveaux habitants situés dans nos quartiers d'intervention, partager un bon moment et parler de l'association. Nous avons également participé une fois encore à la **tournée Arachnima** au Neuhof, à Koenigshoffen, à la Montagne Verte et dans le quartier du marais à Schiltigheim, entourés d'artistes professionnels, d'acteurs et d'associations du territoire pour tous les publics.



5.4.2 Animations avec les écoles Reuss et du Hohberg

Depuis 2018, VRAC organise des animations en partenariat avec deux écoles élémentaires. Les élèves accompagnés de leur professeurs et parents viennent à chaque réception pour préparer les commandes de certains adhérents. Les enfants se familiarisent ainsi avec les mesures (la différence entre grammes et kilos), la tare, les additions et la comparaison entre les divers volumes (pour constater par exemple la différence de volume entre un kilo d'échalotes et de pâtes). En 2020, en plus de ces ateliers de pesées, nous avons ajouté des ateliers sur la provenance des produits et le cycle de pousse, avant que la crise sanitaire ne nous permette plus d'organiser ces activités. L'école du Hohberg nous a également ouvert ses portes afin que Marion puisse organiser des ateliers tournants : un atelier sur la confection de farine et de petits pains maison, et l'autre autour des produits du VRAC (reconnaissance et origine des produits et confection d'un médaillon de graines).



5.4.3 Les tables d'hôtes

En 2020, seule une table d'hôte au Centre Socio Culturel de la Musau a pu être organisée. Pour rappel, les tables d'hôtes sont des événements organisés par l'association VRAC au sein des CSC et association partenaires. L'équipe du VRAC, accompagnée de bénévoles, prépare pour les habitants et les salariés du quartier un repas à 10€. L'objectif est de pouvoir partager et se rencontrer dans un autre cadre que les réceptions de commandes. C'est aussi l'occasion de générer un peu d'auto-financement !

Nous n'avons cependant pas pour le moment repris les tables d'hôtes depuis la dernière organisée à la Musau, notamment en raison du manque de personnel salarié au sein de l'association en 2021, directement lié à la charge de travail plus importante lors de la crise (préparation des commandes, mise en place des protocoles ect).

5.4.4 Le livre de recettes

En 2020, nous avons commencé un nouveau projet : un livre de recettes en partenariat avec [Papier Gachette](#). Notre objectif est de rédiger, de A à Z et à l'aide de bénévoles, des livres dans lesquels tout le monde pourra intégrer ses recettes, en fonction des saisons. A cet effet, Manouche, de Papier Gachette, a animé des ateliers de typographie et de fabrication de couverture pour VRAC Strasbourg. Les bénévoles étaient au rendez-vous, comme Christine et Patrick. Ce projet a cependant été mis en pause en raison du contexte sanitaire, mais nous espérons pouvoir vous le présenter courant 2022 !

5.4.5 Autres actions en 2020

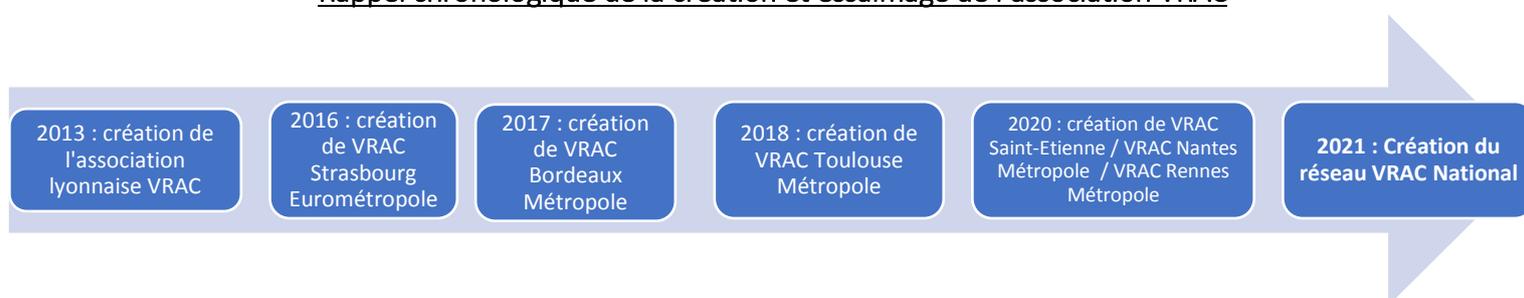
Voici un extrait des autres partenariats mis en place au cours de l'année 2020 :

- L'**ABRAPA** avec qui nous avons fait notre premier atelier « anti-gaspillage » en tout début d'année. Etait au rendez-vous: recettes « récup », atelier autour du frigo, repas partagé et très bon moment de partage
- Les haltes garderies pour être au plus proche des habitants, enfants et parents, notamment pour présenter le projet VRAC
 - La **Maisonelle** à Illkirch
 - La **Clé des champs** au Neuhof
- **Familangues** pour la co-construction de l'animation « miel et abeilles »
- le **Service Environnement de la ville** pour le prêt de matériel et l'échange de pratique,
- Le **SINE de Bussierre** pour les échanges d'idées et d'outils
- **La Braise** pour la formation autour des pratiques de l'Education Populaire
- **PRECCOSS** – réflexion et construction d'ateliers en partenariat.

6. Les défis relevés par VRAC en 2020

6.1. Affiliation au réseau des associations VRAC

Rappel chronologique de la création et essaimage de l'association VRAC



Les premiers groupements d'achats sont nés à Lyon en 2013 au sein de l'association VRAC. L'association lyonnaise a alors rapidement créé à un fond de dotation afin de soutenir financièrement l'essaimage dans de nouvelles villes.

Cependant, début 2021, une tête de réseau nationale, sobrement intitulée « VRAC National » a été créée afin de rassembler toutes les antennes locales autour d'un même objectif, faciliter les échanges de bonnes pratiques et l'implantation de VRAC sur tout le territoire national. Cette tête de réseau a en même temps récupéré le fond de dotation de l'association lyonnaise afin de se massifier financièrement.

L'association lyonnaise s'est parallèlement renommé « VRAC Lyon Métropole » pour se différencier de la tête de réseau, tout en continuant à les aider, pendant une année de transition, à l'animation du réseau national.

A l'instar de VRAC Lyon Métropole, VRAC Strasbourg est signataire de la charte du **réseau des associations VRAC** dont les valeurs et les grands principes ont été élaborés de manière collective. L'ensemble des associations s'engage à porter et à défendre ces valeurs.



Signature de la Charte des VRAC



Charte des Vrac

Préambule

Le Réseau des VRAC est constitué des associations VRAC locales qui mettent en œuvre des actions pour l'accès du plus grand nombre à une alimentation, des produits et services de qualité. Signataires de cette charte, elles s'engagent à :

1) Promouvoir un accès digne à une alimentation durable pour toutes et tous

- a. Défendre une conception de l'alimentation comme bien commun : promouvoir les questions d'alimentation durable et de bien-être, par l'accès à la connaissance, en respectant le choix, le goût et en valorisant le plaisir et les cultures alimentaires de chacun.e.
- b. Proposer des produits de qualité, issus de l'agriculture biologique ou paysanne, écologiques, issus du commerce équitable, ou des circuits courts respectueux de la terre et des humains
- c. Coordonner le développement de groupements d'achat dans les quartiers populaires, notamment ceux de la Politique de la Ville en coopérant avec les habitant.es et les structures locales du territoire concerné dans une démarche participative pour permettre à chacun.e d'être acteur de sa consommation
- d. Participer à la promotion de la santé à travers la sensibilisation au bien-manger et au manger plaisir

2) S'inscrire dans une démarche de développement social local

- a. L'action de VRAC se situe principalement dans les quartiers populaires et cible en priorité les publics en précarité du parc social et à bas revenu
- b. Le projet VRAC est ouvert à tous et toutes, sans considération politique, religieuse et ethnique, en ciblant prioritairement les habitant.es des quartiers de la politique de la ville et / ou populaires sans stigmatisation dans une visée de mixité sociale.
- c. La démarche de VRAC vise à répondre aux besoins économiques des habitant.es, des quartiers concernés et de ses autres bénéficiaires et à renforcer leur pouvoir d'achat
- d. favoriser les circuits courts par la mise en relation et la mobilisation de producteurs locaux le développement des liens ville-campagne et contribuer aux transitions.
- e. contribuer à une dynamique de développement local dans les quartiers populaires
- f. contribuer à améliorer l'image des quartiers populaires

3) Favoriser le pouvoir d'agir des habitant-es

- Faire avec les habitant-es : co-construire la vie des groupements avec elles et eux, recueillir et prendre en compte leurs remarques, envies et besoins, développer le lien social, l'échange et l'entraide
- Favoriser la participation volontaire des habitant.es et encourager les groupements auto-gérés
- Impliquer des structures sociales de proximité comme point d'ancrage de la participation habitante
- Favoriser le lien entre les producteurs et les habitant-es.
- Créer les conditions favorables pour une gouvernance partagée dans toutes les dimensions du projet

4) Respecter les principes clés de fonctionnement du réseau des associations VRAC en matière de communication et de recherche de financement

- Communication :

Ne communiquer que sur la mise en œuvre de son projet local, la communication, la représentation publique et le plaidoyer au niveau national étant pilotées et coordonnées par VRAC National en consultation avec le réseau.

- Recherche de financements :

S'appuyer sur le soutien financier et l'engagement historique des bailleurs sociaux dans le fonctionnement

Mener les réponses aux appels à projets nationaux en concertation avec VRAC National et l'ensemble du réseau.

- Ne pas mobiliser de financement ni de partenariat avec des structures dont les actions ne sont pas en phase (ou sont contraires) avec les valeurs défendues par le projet associatif de Vrac » ?
- Créer des activités génératrices de revenu dans le but de générer de l'autofinancement uniquement si ces activités restent minoritaires dans le financement de l'association.
- Appliquer une marge nulle ou extrêmement faible sur les produits et services pour les rendre accessibles au plus grand nombre

5) Mutualiser les bonnes pratiques dans un esprit d'enrichissement mutuel entre groupements Vrac

Chacune des antennes locales s'engage à faire remonter les initiatives conduites et à favoriser le transfert de savoir-faire (partage d'information, capitalisation, bilan...)

Tous les deux ans, les signataires de cette charte pourront réaffirmer ses valeurs et ou les faire évoluer collégialement.

Signature du représentant-e de VRAC National :

TAVERNIER
BORIS

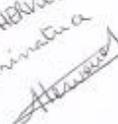


par délégation
Lorana Vincent



Wesley Emorie
Président

Aurèle HERVAET
administrative



Benoît GADJOLET



Pro P. Legendre
A. D. Collin

6.2. Animation du réseau des associations VRAC

6.2.1. Le séminaire à Strasbourg

En juillet 2020 le VRAC Strasbourg a accueilli le troisième séminaire du réseau des associations VRAC pendant 2 jours ! Les membres salariés des associations existantes étaient présent.e.s, ainsi que quelques administrateur.rice.s et une future salariée de VRAC Rennes. Pour la première fois, le séminaire a été co-construit et organisé par VRAC Strasbourg et VRAC Lyon.



L'objectif du réseau – en constante croissance – est de permettre à chacun.e de **se connaître pour mieux travailler ensemble**, mettre en relation des profils divers et complémentaires et **identifier les expertises à solliciter selon les besoins**.

réseau : signature de la charte, validation du fonctionnement et des objectifs (travail réalisé en amont par les têtes de réseau grâce à [Scale Changer](#), facilitateur en changement d'échelle des innovateurs sociaux) **échange sur les prochaines étapes** : plan d'action pour l'année à venir, répartition des thématiques, partage de l'information sur la formalisation de la



Il s'agissait également de franchir une nouvelle **étape dans la construction du**



gouvernance (chantier à venir au cours de l'année).

Enfin le séminaire a permis un **temps d'échange de bonnes pratiques opérationnelles**.

6.2.2.L'accompagnement de Scale Changer

Si chaque association VRAC conserve une autonomie forte, afin de mieux s'adapter aux besoins locaux, la forte croissance du nombre d'antennes locales VRAC a nécessité la création d'une « tête de réseau », afin de partager les outils et bonnes pratiques et coordonner les actions (rôle joué jusque-là par VRAC Lyon, l'association historique). VRAC a ainsi sollicité l'aide du cabinet [Scale Changer](#), spécialisé dans la massification des innovateurs sociaux (pour accompagner par exemple la création et le développement de franchises sociales) et partenaire de la [Fondation la France s'Engage \(FFE\)](#).

Après une première phase de visites terrain et d'échange avec chacune des associations locales, Scale Changer a travaillé en plusieurs étapes. Le cabinet a tout d'abord accompagné le travail collectif de **finalisation de la « Charte des VRAC »**, document résumant les objectifs, les valeurs et les principes clés de fonctionnement de tous les membres du réseau.

Une fois ce socle commun finalisé, les responsables des associations locales ont défini et priorisé l'ensemble des missions que le réseau doit effectuer pour leur permettre d'incarner au mieux cette charte et travailler dans les meilleures conditions : **élaboration et mutualisation d'outils, animation de la vie du réseau, organisation de la formation des salariés et administrateurs, plaidoyer national, impulsion de l'essaimage et aide au développement...**

Enfin, les réflexions menées ont permis de **bâtir l'organisation du réseau** en répartissant ses missions prioritaires entre les membres du réseau dans une logique « coopérative » : certaines de missions transverses sont prises en charge par les associations locales elles-mêmes, d'autres par la tête de réseau qui prendra la forme d'une association nationale en automne 2021.

6.3. S'adapter à la situation sanitaire

6.3.1. Le réseau de solidarité pendant le confinement

L'année 2020 a été frappée par la crise sanitaire liée au COVID-19 et marquée par deux épisodes de confinement, dont un premier particulièrement strict de mi-mars à fin-mai 2020. Nous avons dû tous, rapidement et collectivement, s'adapter à un contexte socio-temporel inconnu et se construire de nouveaux repères, alors que nos perspectives d'avenir sur le long-terme sont depuis restées floues et anxiogènes.

D'autre part, en raison de la suspension des subventions, VRAC Strasbourg a aussi dû se réinventer afin de **maintenir le lien social avec ses adhérent.e.s**, notamment les plus vulnérables.

Ainsi, l'association a pris soin **de contacter par téléphone plusieurs fois par mois les adhérents les plus fragiles et isolés**, afin d'entretenir le lien malgré la distance. Cette mission a été prise en main par les salariés et services civiques et fortement apprécié par les adhérents concernés, notamment les personnes âgées. Pour compléter, nous avons régulièrement partagé des recettes et autres informations utiles sur Facebook et les réseaux sociaux.

Afin de soutenir les hébergements d'urgence et ne pas perdre de denrées, VRAC a vendu tout son stock (pâtes, farines, etc..) afin d'éviter que la pénurie de certains produits alimentaires de base n'affecte les personnes relogées.

6.3.2. L'adaptation des distributions

La crise du coronavirus nous a aussi obligé à reconfigurer l'organisation des épiceries éphémères. De la prise de commandes à la préparation logistique jusqu'à la mise en place des épiceries avec les bénévoles : tout a été repensé afin d'assurer la sécurité de toutes et tous. Les centres sociaux et autres structures accueillantes étant fermés en avril, les distributions n'ont pu reprendre qu'en juin. C'est grâce à l'élaboration d'un protocole exigeant et à la formation des adhérent.e.s-bénévoles que nous avons pu maintenir l'intégralité des épiceries éphémères depuis la reprise fin mai 2020 :

- La prise de commande : l'outil Cagette a été maintenu et les permanences physiques dans les centres sociaux pour les adhérent.e.s coupé.e.s du numérique ont été remplacées par des **permanences téléphoniques**. Cagette nous a aussi permis d'attribuer à chaque adhérent un créneau horaire.
- A la sortie du premier confinement : nouveau protocole validé par la préfecture avec : un bénévole fixe par poste de pesée, 3 adhérents maximum peuvent se servir en même temps, un sens de marche à respecter.

Exemple du protocole sanitaire validé par la préfecture :

VRAC
Vers un réseau
d'achat
en commun
ESSÉAUX

CHER-E BÉNÉVOLE, MERCI POUR VOTRE MOBILISATION !

VOICI LES CONSIGNES À RESPECTER POUR VOTRE DISTRIBUTION :

- 

1/ Portez votre masque en permanence (fourni par VRAC si vous n'en avez pas) et ne vous touchez pas le visage.
- 

2/ Respectez la distance de 1m minimum entre vous et les adhérent.e.s/ autres bénévoles.
- 

3/ Désinfectez vos mains dès que vous avez touché ou allez toucher quelque chose d'autre que votre matériel de distribution.
- 

4/ Désinfectez votre poste de travail régulièrement.
- 

5/ Quand un.e adhérent.e se présente à votre table : demandez-lui si elle ou il a commandé un de vos produit et en quelle quantité (n'hésitez pas à vérifier sur son bon de commande si cela vous semble nécessaire).
- 

6/ Demandez-lui de déposer son contenant sur la balance devant vous.
- 

7/ Faites la tare de votre balance et remplissez le contenant.
- 

8/ L'adhérent.e récupère son contenant plein et passe à la table suivante (attention à ce qu'il n'ait rien oublié pour ne pas avoir à revenir en arrière).

ON COMPTE SUR VOUS !

MERCI !

L'équipe
VRAC
Vers un réseau
d'achat
en commun
ESSÉAUX

- A partir du deuxième confinement : La **préparation des commandes** a été réalisée par toute l'équipe salariée, aidée de 3 à 5 bénévoles pour chaque groupement, ce qui a nécessité une forte mobilisation de l'équipe et des surcoûts en matériel. Lors des distributions, les adhérents ne pouvant amener leurs propres contenants, nous avons acheté des emballages pour conditionner tous les produits. Dès que possible, la distribution était organisée en

extérieur afin de minimiser les risques sanitaires, et répartie en différents créneaux horaires que les adhérents pouvaient réserver sur Cagette.net.

Les bénévoles ont répondu à l'appel, et la mobilisation a été grande. MERCI à toutes celles et ceux qui ont permis de maintenir les distributions !



Ajout de créneaux horaires sur l'interface de commande Cagette.net

Préparation des commandes par des bénévoles et l'équipe salariée le matin

6.3.3. Les bons DGCS

La crise sanitaire a poussé les pouvoirs publics à débloquer des financements afin de soutenir la population via les associations. VRAC a ainsi bénéficié d'un **financement de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS)**, permettant de proposer **des bons d'achat de 35€** aux adhérent.e.s habitant en quartier prioritaire (QPV).

Une **soixantaine de foyers adhérents** de l'association ont pu alors bénéficier de ces bons d'achat : plus de 2000€ ont été répartis afin que les habitants les plus fragiles puissent acheter des produits de l'association pendant cette période difficile qui a creusé les inégalités.

7. Les perspectives 2021

7.1. La logistique

La réalité de la crise sanitaire, parallèlement au développement de l'activité de tous les VRAC, n'a fait que mettre en lumière les limites logistiques rencontrées par les petits acteurs de l'alimentation durable.

Les enjeux relatifs à la logistique (stockage et gestion des stocks, préparation des commandes, livraison, santé au travail) feront ainsi l'objet en 2021 de réflexions concertées entre VRAC Strasbourg et tout le réseau VRAC afin de capitaliser les expériences, bonnes pratiques et solutions opérantes.

7.2. Les nouveaux groupements (CSC HautePierre, VRAC Université)

L'association VRAC est régulièrement sollicitée pour l'ouverture de nouveaux groupements. Qu'il s'agisse de volonté politique, des centres sociaux, des habitants, VRAC étudie chaque demande et développe le projet quand le terrain y est le plus favorable.

Les projets en cours pour l'année 2021-2022 :

1) La création de nouveaux groupements d'achats dans d'autres quartiers prioritaires

En 2021, des projets sont à l'étude au quartier des Ecrivains à Schiltigheim, Elsau, la Cité de l'III et HautePierre. **Un groupement d'achats a déjà ouvert juin 2021 au centre socio-culturel de HautePierre**, grâce à l'implication de son équipe et des habitant.e.s du quartier et en s'inspirant du groupement de la Montagne Verte et bonnes pratiques des autres VRAC du réseau. Le groupement s'est développé de **manière complètement autonome**. Les permanences ont par exemple lieu sans la présence de l'équipe salariée.

2) La création d'un groupement d'achats à l'Université de Strasbourg

Autre projet en cours : VRAC a obtenu des financements du Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) de l'Eurométropole de Strasbourg afin de développer un ou des groupements d'achats à [l'Université de Strasbourg](#). Une personne en alternance rejoindra les rangs de l'équipe pour rencontrer les associations étudiantes, les étudiants, le CROUS et autres, afin d'organiser des permanences. C'est un nouveau défi, tout est à découvrir : les partenaires, le rythme des étudiants, la façon de communiquer... C'est un beau challenge qui attend l'association, nous avons hâte que ce projet puisse se concrétiser !

7.3. Consolidation des 8 groupements déjà existants

Si les adaptations à l'issue du premier confinement ont permis à VRAC Strasbourg de reprendre et développer son activité, la crise sanitaire aura impacté défavorablement le travail de consolidation inhérent à notre activité, basée sur les paradigmes de l'éducation populaire et le lien avec les bénévoles.

Nous axons donc prioritairement l'action 2021 et 2022 vers la bonne consolidation, ainsi que le développement quantitatif (nombre et volume des commandes) et qualitatif (développement et fidélisation du bénévolat, lien social) des huit groupements d'achats déjà existants. De même, l'association VRAC Strasbourg espère co-organiser, avec les structures partenaires, de nouvelles activités de groupe avec les habitant·e·s en cœur de quartier : pieds d'immeuble, ateliers cuisine, évènements inter-associatifs, sorties producteurs

Nous consoliderons aussi les groupements d'achats avec la mise en place de deux projets :

- **Le projet des bons alimentaires**, qui une fois les freins administratifs levés, permettra aux bénéficiaires de pouvoir utiliser les bons alimentaires chez VRAC. L'objectif ? Que les produits de l'association deviennent accessibles à un public plus précaire.
- **Le projet de panier d'accueil en partenariat avec OPHEA et la fondation Abbé Pierre** : chaque nouveau locataire du bailleur bénéficiera d'un panier d'accueil avec des produits du VRAC. Ce projet augmentera grandement notre visibilité dans les quartiers !

Et pour la suite ?... Créons-la ensemble !

Si le contexte sanitaire fut, de prime abord, peu favorable à la consolidation de notre activité, nous avons réussi à nous adapter en développant de nouveaux outils et méthodes de communication.

Cette période, certes difficile, a démontré le rôle indispensable joué par les associations dans la lutte contre la précarité alimentaire, sociale et numérique, touchant majoritairement les habitants des Quartiers Prioritaires de la Ville.

Ainsi, VRAC Strasbourg a pour cœur de pérenniser sa contribution pour une société plus humaine, juste et durable, pour une meilleure alimentation, pour de meilleures conditions de vie, ensemble.

Merci à toutes et tous, les adhérent.e.s et bénévoles et tous nos partenaires qui se sont fortement mobilisés lors de cette année laborieuse. Que fin 2021 et 2022 soient pleins de joie et d'échanges !

Merci pour votre soutien !

Site internet : <https://strasbourg.vrac-asso.org/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/VRACStrasbourg>

